



Formation CSSCT (Classe virtuelle)

Arbre des causes, droit et devoir de l'employeur, Document unique, prévention des TMS, pénibilité au travail, analyse d'un poste de travail, prévention des RPS/harcèlement/discrimination.

Module:

Droits et devoirs de l'employeur en santé et sécurité des salariés

Objectif :

Clarifier les droits et obligations de l'employeur en santé-sécurité.

Cette sensibilisation permettra également aux stagiaires d'acquérir la méthodologie nécessaire pour mettre en œuvre l'évaluation des risques professionnels dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques en prévention.

Programme :

Théorie :

1 partie : Les « fondamentaux »

- Les enjeux et les valeurs de la prévention
- Les acteurs de la prévention
- Responsabilités civiles et pénales
- Les formations et documents obligatoires en santé-sécurité

2e partie : Zoom sur l'EvRP

- Connaître le cadre réglementaire relatif à l'évaluation des risques
- Connaître les enjeux pour l'entreprise et les principes généraux de prévention
- Préparer une mission d'évaluation des risques professionnels (définir les unités de travail, les outils...)
- Identifier les dangers aux postes de travail et évaluer les risques
- Construire le Document unique d'évaluation des risques professionnels et élaborer le plan d'action

Pratique :

- Questions et réponses suite à la mise en application sur le terrain
- Lecture du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) : débats et discussions sur les cotations et le plan d'action (pas de correction).

| Durée | Nombre de participants | Prérequis | Personnel concerné | Intervenant | Type de formation | Prix |
|--|------------------------|--|---|---|--|--|
| Préparation : 0,5j Animation : 1h chaque module x3 | 5 à 6 maximum | Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation | Tout personne souhaitant mettre en œuvre une démarche santé et sécurité au travail | Un consultant en santé au travail | Classe virtuelle zoom | Préparation : 600€ HT Animation : 900€ HT Par groupe |



Accessibilité
handicap

Formation CSSCT (Classe virtuelle)

Arbre des causes, droit et devoir de l'employeur, Document unique, prévention des TMS, pénibilité au travail, analyse d'un poste de travail, prévention des RPS/harcèlement/discrimination.

Modules:

Arbre des causes, prévention des TMS, pénibilité au travail, analyse d'un poste de travail

Partie 1 : Technique de l'arbre des causes

- o **Module 1** : Théorie
 - Généralités sur les accidents du travail
 - L'arbre des causes
 - Exercice en groupe
- o **Module 2** : Pratique
 - Correction des exercices à réaliser individuellement
 - Échanges

Partie 2 : Pénibilité au travail

- o **Module 1** : Théorie
 - Les 10 facteurs de pénibilité (zoom sur les 6 facteurs restants)
 - Outils et méthodes d'évaluation

Partie 3 : Prévention des TMS

- o **Module 1** : Théorie –
 - Introduction des TMS
 - Les facteurs favorisant l'apparition des TMS
 - Méthode d'analyse des TMS

Partie 4 : Ergonomie

- o **Module 1** : Théorie
 - Points théorique sur l'ergonomie, les techniques d'observation des situations de travail
 - Rappel des pathologies articulaires et discales
 - Présentation de l'exercice cas pratique à réaliser avant le module 2
- o **Module 2** : Étude de cas –observer et évaluer un poste de travail
 - Correction de l'exercice cas pratique avec les participants
 - Rappel des gestes et postures

| Durée | Nombre de participants | Prérequis | Personnel concerné | Intervenant | Type de formation | Prix |
|--|------------------------|---|--|----------------|-------------------------------------|--|
| Préparation : 1 journée Animation : 7 modules | 5 à 6 maximum | Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation | Tout personne souhaitant mettre en œuvre une démarche santé et sécurité au travail | Un ergonomiste | Classe virtuelle zoom | Préparation : 1 200€ HT Animation : 2 250€ HT |



Accessibilité
handicap

Formation CSSCT (Classe virtuelle)

Arbre des causes, droit et devoir de l'employeur, Document unique, prévention des TMS, pénibilité au travail, analyse d'un poste de travail, prévention des RPS/harcèlement/discrimination.

Modules: RPS/harcèlement/discrimination

Partie 1: Les Risques Psychosociaux

- **Module 1** : Retour d'expérience
 - Recueil de vécu des participants
- **Module 2** : Aspects théoriques
 - Le stress
 - Les risques psychosociaux, les troubles psychosociaux
- **Module 3** : Cadre juridique
- **Module 4** : Analyse d'expérience
 - Comprendre son vécu au travail

Partie 2 : Le harcèlement

- **Module 1** : Cadre juridique
 - Définition du harcèlement
 - Caractériser le harcèlement
- **Module 2** : Agir face au harcèlement
 - Ne pas rester seul
 - Comprendre les origines du harcèlement

Partie 3 : La discrimination

- **Module 1** : Cadre juridique
 - Définition de la discrimination
 - Caractériser de la discrimination
 - La discrimination basée sur le sexe
 - La discrimination basée sur les origines ethniques et la culture
- **Module 2** : Prévenir la discrimination
 - Adopter un comportement non discriminant

| Durée | Nombre de participants | Prérequis | Personnel concerné | Intervenant | Type de formation | Prix |
|--|------------------------|--|---|---------------------------------|--|--|
| Préparation : 1 journée Animation : 8 modules | 5 à 6 maximum | Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation | Tout personne souhaitant mettre en œuvre une démarche santé et sécurité au travail | Un psychologue du travail | Classe virtuelle zoom | Préparation : 1 200€ HT Animation : 2 250€ HT |